

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018 – 2019

### **Le Conseil d'administration**

Le conseil d'administration est composé de sept personnes mandatées à l'assemblée générale annuelle. Les mandats sont de deux ans et les élections sont en rotation (quatre postes les années impaires et trois postes les années paires).

Les membres du conseil d'administration 2018 - 2019 sont :

Christine Audet (2018 - 2020)

Hélène Brunet (2018 – 2020)

Jean Brouillet (2018 – 2019) démission en fin de mandat

Réjean Côte (2018 – 2019) démission en cours de mandat

Marise Duguay (2017 – 2019)

Manon Potvin (2017 – 2019)

Lucie St-Jean (2018 – 2019) démission en cours de mandat

Lesdits membres se sont répartis les postes suivants lors de leur première rencontre suivant l'assemblée générale annuelle :

Présidence : Manon Potvin

Vice-présidence : Réjean Côte

Trésorerie : Christine Audet

Secrétariat : Marise Duguay

Administrateurs : Hélène Brunet, Lucie St-Jean, Jean Brouillet

Deux membres cooptés Judith Rousseau et Réal Viens se sont joint au conseil.

Il y a eu 10 réunions du CA.

Madame France Racine a assuré le travail de secrétariat.

### **Sélection des nouveaux participants**

Le comité de sélection fût composé d'un jury comptant trois professionnels du domaine artistique; André Dufour, Normand Lacroix et Gabrielle Schloesser 4 dossiers sur 6 dossiers à l'étude ont été retenus. Les visites des sites d'artistes ont été effectuées par Anne-Marie Legault et Céline Gendron.

Concernant les métiers d'art, le CA maintient les critères de sélection tels qu'énumérés dans les conditions d'admissibilité :

La production fait preuve d'une exécution impeccable démontrée par :

- ☒ des connaissances suffisantes des matériaux ;
- ☒ un degré suffisant et appréciable d'intervention sur la matière ;
- ☒ la maîtrise des techniques de transformation de la matière ;
- ☒ la qualité d'exécution et de finition en lien avec la fonction et l'intervention créatrice.

## **Finances**

### **1. Revenus :**

Malgré une baisse des cotisations des artistes nous avons pu maintenir un budget équilibré. Nous avons eu de légères augmentations des fonds discrétionnaires des ministres, de patrimoine canada et une augmentation substantielle des commanditaires des artistes.

b) Pour la troisième année consécutive nous avons pu bénéficier de la subvention de 2196\$ de la ville de Magog, cette subvention était récurrente pour une période de trois ans et a été accordée au CDAM exceptionnellement (le CDAM n'étant pas un organisme « partenaire » et donc ne se qualifiant pas pour cette subvention). Le CDAM est présentement en attente de la révision de la politique culturelle afin d'être possiblement reconnu « partenaires » par la Ville de Magog.

Le Circuit des Arts a également obtenu de la ville une extension pour la durée de notre exposition collective au Centre d'Art Visuel de Magog pour l'édition 2019-2020 qui se verra prolongée d'une semaine. La durée totale sera du 15 août au 3 septembre 2020.

### **2. Dépenses :**

- a) Une nouvelle version de la vidéo promotionnelle a été réalisée. Cette nouvelle version remet en vedette la dizaine de disciplines en métiers d'art et arts visuels participant au Circuit des Arts et ajoute cette année: de magnifiques prises de vue de notre région.
- b) Une exposition collective automnale "Arborescence" incluant des visites d'ateliers "BLACK WEEK-END" c'est ajouté à la programmation annuelle du Circuit des Arts 2019.
- c) Nous avons élaboré une toute nouvelle brochure afin de bien représenter le haut niveau d'expertise des artistes prenant part au Circuit des Arts, elle offre également une meilleure visibilité pour les artistes prenant part à l'événement. C'est pour ces mêmes raisons que le logo a également été repensé. Cette nouvelle formule, grâce à un plan de commandites nous a permis d'offrir des opportunités de partenariats avec les commerces de la région. Cette année 30,000 brochures ont été imprimés.  
2700 ont été distribués par Affiche 2000 dans les présentoirs régionaux. 8500 dans le Publisac en ciblant une clientèle ayant des revenus familiaux de plus de 100 000\$ dans la région de Sherbrooke, Granby et autour du lac Memphrémagog.

La brochure était également disponible dans les bureaux touristiques suivant; Magog, Sherbrooke, North Hatley, Longueuil, Montréal, Drummondville, Victoriaville et Chaudière Appalaches.

Le reste des brochures ont été distribué par les artistes dans les commerces, sur tout le territoire de notre MRC Memphrémagog, mais aussi à Sherbrooke, Coaticook, Bromont, Montérégie, Sutton, Dunham, Cowansville.

**Recommandations concernant la nouvelle brochure :** *La nouvelle couleur noire choisi pour son effet plus "chic" est à reconsidérer le noir étant moins visible dans les présentoirs et laissant plus facilement des traces de doigts.*

*Le format est également à reconsidérer afin que la brochure puisse se retrouver dans la plupart des présentoirs et dans les espaces du haut.*

*Le classement des artistes par catégorie plutôt que par le numéro du site c'est avéré fort peu apprécié, revenir à la formule habituelle.*

*Une rencontre avec la graphiste ayant travaillé sur cette nouvelle brochure est fortement recommandée avant de prendre toute décision afin de connaître le coût réel que coûterait la prochaine brochure étant donné, la connaissance et l'expérience acquise lors de cette première expérience.*

*Le programme des commandites est également à revoir afin de ne pas se retrouver avec trop de publicités éparses dans la brochure ainsi que de jouir du maximum de rentabilité d'une telle démarche.*

**L'investissement en publicité avec la station radio Rythme Fm** a été renouvelé. Il a permis la création d'un nouveau concours permettant aux auditeurs la chance de gagner un montant de 1000\$ décomposable à dépenser chez les artistes participant au Circuit des Arts 2019. la campagne publicitaire fut de trois semaines, soit du 8 au 28 juillet et elle commençait à 6h am jusqu'à 12h pm. Du 8 au 14 avait lieu la promotion pour notre concours, Pas moins de 400 participations en cinq jours ont été enregistré par la station. Du 15 au 28 juillet, nous avions la promotion du Circuit, soit un minimum de 9 messages par jour pour un total de 124 pour ces deux semaines. Tous les messages avaient aussi une durée minimum de 30 secondes. Nous avons aussi été présents sur leur page web pendant ces trois semaines. La valeur totale du plan était de 4500\$ et notre investissement fut de 1240\$.

**Un deuxième concours, « La Chasse aux Très-Art »** a été mis sur pied. Cette activité invitait le public à identifier un objet inusité placé dans chacun des ateliers des artistes participant. Cette activité incitait les visiteurs à visiter un minimum de trois ateliers et a permis la cueillette des bulletins de vote permettant d'actualiser et d'augmenter notre liste d'envoi pour les futures invitations. Les bulletins dûment remplis rendaient le visiteur éligible au tirage de deux forfaits. Un premier forfait étant 2 billets bateau avec Escapade Memphrémagog, deux forfaits massage et accès aux bains au SPA Bolton, Hébergement à l'auberge Aux Pignons Verts ainsi qu'un repas pour deux offert par le Four à Bois d'Orford. Un deuxième forfait à gagner offrant, une ballade à bord de l'Orford Express, deux forfaits massages et bains au SPA Bolton, Deux billets spectacle au choix au Cabaret d'Eastman et une nuit d'hébergement à la Maison Campbell.

**Recommandations concours "Chasse aux Très-Art":** Bien que majoritairement apprécié cette formule c'est avéré un peu plus complexe et coûteuse que le précédent concours " Coup de cœur" expérimenté en 2018 qui fût tout autant apprécié, plus simple et sans frais mis à part les prix à offrir.

**3. Inscriptions :** La date limite d'inscription fixé au 31 octobre, tant pour les artistes qui renouvellent que pour les nouveaux candidats a été maintenu afin de faciliter les prévisions budgétaires et permettre la recherche de commandites le plutôt possible, et aussi c'est un moment plus propice pour recruter un jury externe ainsi que pour faire les visites d'atelier. Les photos et le matériel étant disponibles plus tôt facilitent la mise à jour du site internet.

### **Comité des commandites**

Ce comité était formé de Linda Peacock, Catherine Benoit, Carine Plomteux et Christine Audet.

La première rencontre de ce comité a eu lieu dès octobre afin d'établir un plan d'action. Les tâches ont été divisé par secteur d'intervention.

- 1- Demander aux artistes de trouver des donateurs privés et faire le suivi avec eux.
- 2- Rechercher des commandites ou forfaits pour nos tirages dans les commerces de la région ex: gîtes, restos...
- 3- Remplir les formulaires de demande pour la Soddec, Patrimoine Canada, Caisse populaire, Power Corporation.
- 4- Solliciter les municipalités ainsi que les fonds discrétionnaires des ministres en janvier et en mai lors du nouveau budget.

En ce qui concerne les démarches faites par les artistes, l'objectif à atteindre était le maximum possible en débutant les recherches dès octobre et la date limite ayant été fixé au 31 mars afin que le dépliant soit prêt dans les dates pour la distribution.

La collaboration d'un consultant en tourisme a permis d'élaborer un plan de commandites nous permettant des échanges d'espaces publicitaires et ou des prix pour notre concours la "Chasse aux Très-Art"

### **Recommandations :**

- a) Adresser les demandes de soutien financier aux municipalités et aux ministères au début du mois de janvier (secrétaire);
- b) Organiser un nouveau Comité des commandites pour l'an prochain avec plus de membres ayant chacun des tâches spécifiques, à répartir par le Comité constitué;
- c) Vers janvier/ décembre une fois tous les dossiers des artistes participants approuvés et confirmés, le responsable du Comité rédigera et enverra une lettre à ceux-ci leur demandant de participer à la recherche d'une commandite.

**Facebook** (responsable : Hélène Brunet)

Hélène Brunet c'est occupé de mettre à jour les publications sur le site Facebook.

**Recommandation** : *inviter tous les artistes à avoir un compte FB afin de publiciser les pubs du Circuit ainsi que les événements auxquels ils participent tout au long de l'année.*

## **Infographie**

Le travail d'infographie des dépliants ainsi que des publicités imprimées et télévisuelles, a été exécuté par Brigitte Ayotte sous la responsabilité de Jean Brouillet et Réal Viens.

## **Impression et distribution des brochures** (responsable : Christine Audet. Jean Brouillet)

Cette année 30,000 brochures ont été imprimés.

2700 ont été distribués par Affiche 2000 dans les présentoirs régionaux. 8500 dans le Publisac en ciblant une clientèle ayant des revenus familiaux de plus de 100 000\$ dans la région de Sherbrooke, Granby et autour du lac Memphrémagog. Le reste des brochures ont été distribué par les artistes dans les commerces, sur tout le territoire de notre MRC Memphrémagog, mais aussi à Sherbrooke, Coaticook, Bromont, Montérégie, Sutton, Dunham, Cowansville

Des dépliants ont également été distribués dans plusieurs bureaux d'information touristique Magog, Sherbrooke, North Hatley, Longueuil, Montréal, Drummondville, Victoriaville et Chaudière Appalaches.

## **Publicité et communications** (responsable : Hélène Brunet)

Hélène Brunet c'est assurer que la visibilité accordée aux commanditaires soit respectée sur tous les documents promotionnels et de vérifier les informations concernant les partenaires avant impression et diffusion.

### a) Publicité imprimée :

Le Reflet du lac : 2 parutions : 17 juillet et 22 (1/8 page chacune)

JMB international (65,000 impressions sur le web) couvrant Burlington et le nord du Vermont

Plateformes : Radio-Canada Télé + Tout.tv + ARTV du 14 au 26 juillet (vidéo 3mins. Milliers d'Impressions sur leur web + RDI

Entrevue avec Marise Duguay à « Écoutez l'Estrie » le 17 juillet

ESTRIE-PLUS Journal web (75,000 parutions)

### JOURNAUX

Le Reflet du Lac : Article par Denis Jacques, parution le mercredi le 18 juillet. Entrevue avec les Artistes Christine Audet et Michel Bornais.

La Tribune : article le 20 ou le 22 juillet

Estrie-Plus : article le 25 juin

### b) Publicité Radio :

Rythm Fm : achat d'un forfait publicitaire pour la période

**Exposition collective** (responsables Marise Duguay, Manon Potvin ainsi que Judith Rousseau, Jean Brouillet)

Suite à la démission de Lucie St-Jean une équipe de responsable se sont partagé les tâches propres à l'exposition collective au CAVM. Encore cette année le vernissage était ouvert au public.

Plusieurs nouveautés ont pris place lors de cet événement :

1-Lancement du concours « La Chasse aux Très-Art »,

2-L'Inauguration de la toute nouvelle version du vidéo promotionnel « Le Circuit des Arts »

3-Le dévoilement des gagnants du concours Rythme Fm qui comprenait un montant décomposable de 1000\$ utilisable chez les artistes participants à cette 26 ième édition. De plus une enveloppe de trois prix de présence à faire tirer, gracieuseté également de Rythme Fm.

Les bouchée et breuvages ont été proposés à nos invités gracieuseté des commanditaires suivants ; La ferme Au pied levé, Les fromages de La Station, Kombucha Shagga et vin mousseux du vignoble Aux Bergevilles.

Grâce au programme « La musique à votre portée » nous avons fait un partenariat avec Orford Musique nous permettant d'avoir à nouveau cette année deux excellents musiciens de la relève; Clara Hope Simpson et David Sheng, violoncellistes.

#### **Gestion de l'exposition collective.**

Jean Brouillet et Sylvie Cloutier se sont chargé du montage de l'exposition. Tandis qu'une équipe d'artistes voyait à la préparation de celle-ci tel (chercher et rapporter les socles, nettoyage, accueil des artistes, des visiteurs...) Marise Duguay s'est chargé de l'achat du vin, des fleurs et du matériels tel que verres, nappes... Réal Viens a assuré le suivi auprès des commanditaires ci haut mentionné pour les bouchées et breuvages. France Ménard fût responsable de la décoration extérieure, Marie Aloir et Pierre Gervais se sont acquittés des taches réception et récupération des œuvres. Les visiteurs ont commenté en termes positifs la très grande qualité et la constance du travail des artistes, ils ont apprécié le choix des nouveaux artistes. Monique Trudeau était responsable d'accueillir les visiteurs à l'exposition pendant le CDAM. Elle était également en charge de planifier les équipes de bénévoles pour chaque jour.

Manon Lavoie du Musée d'Art Naïf accompagné de deux employés se sont également joint à Monique Trudeau pour la gestion accueil et vente de l'exposition collective.

Une permission de la ville de Magog a été obtenu afin de faciliter visuellement l'accessibilité au Centre d'Art Visuel en nous permettant d'ajouter des flèches sur les terrains du CDAV et du Centre Communautaire. Les 7 places de stationnement les plus près de l'entrée ont été autorisé pour la durée de l'événement.

#### **Circuit 2019**

On dénombre une baisse de visiteurs aux ateliers: 6347 en 2019, 7486 en 2018, 8118 en 2017, 8177 en 2016

Le nombre de visiteurs à l'exposition collective a un peu diminué par rapport aux années passées : 1455 en 2019, 1697 en 2018, 2045 en 2017, 1678 en 2016.

Nous enregistrons également une baisse des ventes d'œuvres à l'exposition collective; 2019 : 3 280\$, 2018, 8845\$ en 2017 : 8765\$ et en 2016 : 5,205\$ en 2017

### **Dossiers Ville de Magog**

Plusieurs démarches ont été entreprises en 2017 avec les représentants en culture de la Ville de Magog dans le but de faire valoir l'importance du CDAM dans la vie culturelle de Magog et de la MRC Memphrémagog.

a) Entente signée le 4 mai 2016 avec la ville de Magog octroyant au Circuit des Arts Memphrémagog une subvention de 2196\$ /année pour une période de 3 ans, prenant échéance le 31 décembre 2019)

d) Demande d'accréditation

Nous sommes toujours en attente de la révision de la politique culturelle afin de donner suite à la demande d'accréditation comme organisme partenaire. La demande a été acheminée par Renée Larochelle le 4 mai à Madame Thibodeau, et a été déposée le 19 juin à la Commission de la Culture. La reconnaissance du CDAM comme organisme partenaire de la Ville de Magog permettrait au CDAM d'avoir accès à des sources additionnelles de financement, par exemple dans le cadre du Programme de soutien aux organismes culturels – outils de communication.

Le dossier est à suivre.

Le Circuit des Arts a répondu à l'invitation de participer à un des samedis "OH Magog!" au Parc des Braves en créant un événement artistique destinées aux familles afin d'aider à garder vivant le centre-ville de Magog durant les travaux nécessaires à la revitalisation du Centre-Ville.

e) Dates du Circuit 2019-2020

14 juillet accrochage des œuvres,

15 juillet au 2 août exposition collective au Centre d'Art Visuel

16 juillet vernissage,

18 juillet au 26 juillet portes ouvertes des ateliers,

3 août décrochage des œuvres